Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 04/02/2026
Publié le
ID : 035-213501794-20260203-2026_005-DE

COMMUNE DE MINIAC-MORVAN

DÉLIBÉRATION N° 2026 - 005

MAIRIE DE MINIAC - MORVAN
DÉPARTEMENT d'ILLE-et-VILAINE - 35540
Tél. : 02 99 58 51 77
Fax : 02 99 58 03 55

DÉPARTEMENT : ILLE-ET-VILAINE

ARRONDISSEMENT : SAINT-MALO

CANTON : DOL DE BRETAGNE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 30 JANVIER 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 27 **PRÉSENTS : 20** **VOTANTS : 23**

L'an deux mille vingt-six, le 30 janvier à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de MINIAC-MORVAN étant réuni dans la salle du Conseil Municipal en Mairie, après convocation légale le 22 janvier 2026, sous la présidence de Monsieur COMPAIN Olivier.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Monsieur Olivier COMPAIN, Madame Marie-Christine HELGEN, Monsieur Daniel GARCON, Monsieur Jean-Yves MACE, Madame Gisèle THIEULANT, Monsieur Hubert GOGER, Monsieur Jean-Yves BLOUIN, Monsieur Éric MARTIN, Madame Sylvie MARTIN, Monsieur Anthony COS, Monsieur Florian DUBOIS, Monsieur Paul CARON, Madame Agnès TOUTANT, Madame Amandine GAUTIER, Monsieur Tanguy BRIAND, Monsieur Richard JOUQUAN, Monsieur LEBRETON Michel, Madame Nathalie BOSSÉ, Madame Laurence HOUGRON-RIVET.

ABSENTS : Monsieur Mikaël BRIAND, Madame Aurélie CLERGUE, Madame Valérie LAVOUÉ, Madame Demba LOISEL, Monsieur Raymond MOUSSON.

ABSENTS EXCUSÉS - PROCURATIONS : Madame Virginie BOUDAN représentée par Madame Gisèle THIEULANT, Madame Martine PRIOUL représentée par Madame Agnès TOUTANT, Madame SOULOUMIAC Sophie représentée par Monsieur Jean-Yves BLOUIN.

Un scrutin a eu lieu, Monsieur Jean-Yves BLOUIN a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

2026 – 005 – Location du logement communal situé 1 rue Henri Souques

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Monsieur Le Maire informe l'assemblée que le logement situé 1 rue Henri Souques appartient au domaine privé de la Commune.

Ce logement comprend une entrée au rez-de-chaussée, une cuisine, une salle d'eau avec douche, lavabo, un WC, une salle à manger-salon et trois chambres à l'étage.

Il servait auparavant de logement de fonction pour un agent, qui l'a occupé quelques temps. Inhabité depuis de nombreuses années et remis en état après des travaux d'électricité et d'isolation, il serait souhaitable de le proposer à la location.

Le loyer mensuel pourrait être fixé dans une fourchette de prix allant de 450 (Quatre cents cinquante) à 500 (Cinq cents) euros par mois, révisable chaque année en fonction de l'indice de référence des loyers, hors charges. Les charges annexes (eau, électricité, ordures ménagères) seront à la charge du locataire. A titre d'information, le logement situé 1, rue du Stade (au-dessus de la cantine) est loué actuellement 472,27€/mois pour une surface équivalente.

- **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**
- **Propose ce logement à la location,**

Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 04/02/2026
Publié le
ID : 035-213501794-20260203-2026_005-DE

- **Fixe le montant du loyer à 480 (Quatre cent quatre-vingts) euros par mois hors charges,**
- **Demande une caution d'un mois de loyer, hors charges, au futur locataire,**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de location du logement et tous les documents relatifs à ce dossier.**

Ainsi fait et délibéré et ont signé les membres présents.

POUR COPIE CONFORME,

Le Maire,

M. COMPAIN Olivier.

Le secrétaire de séance,

Monsieur Jean-Yves BLOUIN.